

## 2.4.2 - En parcourant les marais sur pilotis

### Les marais du Vigueirat

mise à jour: 23/01/2013

**Rendre le site des Marais du Vigueirat accessible au plus grand nombre fait partie des priorités du gestionnaire depuis l'ouverture de l'espace naturel au public. C'est pourquoi deux sentiers ont été aménagés pour les personnes à mobilité réduite.**

Principale difficulté : en raison de la mise en eau des marais, chaque année de septembre à avril, il fallait non seulement un sentier hors eau mais aussi des matériaux pouvant résister à l'humidité du milieu ambiant. Ouvert en 2000, le sentier des Cabanes est donc entièrement sur pilotis afin d'éviter le piétinement de la flore, et construit en bois local de robinier pour les pieux et les traverses, et en chêne pour le solivage, le plancher et les chasse-roues. Le recours à des bois exotiques avait été proscrit pour des raisons écologiques. Le parcours passe par une plate-forme qui permet d'avoir un point de vue en hauteur sur le paysage. Cette plate-forme a été équipée d'un élévateur qui permet un accès facilité aux personnes à mobilité réduite.

Au total, ce sont plus de la moitié des sentiers, sur 1700 mètres, qui ont été ainsi surélevés. Les autres portions des chemins sont soit en graves (27%) soit enherbés (20%). Seule une petite partie n'est pas accessible, la pente étant trop forte. Le chantier a été complété par la création d'un manuel d'interprétation sensorielle par l'ouïe, la vue et le toucher afin de permettre à tous les publics non seulement d'admirer ce site surprenant, aux pieds des Alpilles au coeur du « triangle d'or de la biodiversité », mais aussi de mieux le comprendre. Les personnes handicapées mentales n'ont pas été oubliées. Une calèche tirée par des chevaux a spécialement été aménagée pour eux, leur permettant de traverser le site.

Tous les travaux ont été réalisés non seulement dans le respect de l'environnement, mais aussi du développement local. Plus de la moitié des embauches pour le site sont locales. De même, un travail sur les visites guidées a été réalisé avec des prestataires de la zone.

En 2003, l'association les Amis des Marais du Vigueirat a adhéré à la démarche « nature et handicap » portée par la Ligue pour la protection des oiseaux de la région Paca.

**Site** : Les marais du Vigueirat

**Statut du site** : Réserve naturelle nationale , site du Conservatoire du littoral

**Type de réalisation** : circuit pédagogique de 673 mètres sur pilotis, équipé de 8 points pédagogiques, ludiques et interactifs avec livret d'interprétation sensoriel

**Contacts** : Caroline Meffre-Gazerra, chef du service tourisme, 04 90 98 70 91, [caroline.meffre@espaces-naturels.fr](mailto:caroline.meffre@espaces-naturels.fr) ; Jean-Luc Descrimes, régisseur, 04 90 98 79 40, [jl.descrimes@espaces-naturels.fr](mailto:jl.descrimes@espaces-naturels.fr)

**Partenaires** : Ateliers Tetras (conception), DDE, Conseil Général (Service Départemental des Personnes Handicapées), SDT des Bouches-du-Rhône, Association « les Blongios, la nature en chantier », AEEC

**Coût** : 355 000 €

**Date d'ouverture au public** : 2000

**Label en cours**

[Haut de page](#)